



SFNEP

Société Francophone
Nutrition Clinique et Métabolisme
Nourrir l'Homme malade

Évaluation des pratiques professionnelles en nutrition clinique

LE DÉPISTAGE DE LA DÉNUTRITION
CHEZ L'ENFANT HOSPITALISÉ

2016

GRILLE D'ÉVALUATION

Membres du groupe de travail

Dominique Caldari ^{a,1}, Régis Hankard ^b, Arnaud de Luca ^b, Noël Peretti ^c, Ronan Thibault ^{d,1}, Patrick Bachmann ^{e,1}, Pauline Coti ^{f,1}, Esther Guex ^{f,1}, Gilbert Zeanandin ^{g,1}, Didier Quilliot ^{h,1}

Auteur correspondant

Dominique Caldari, dominique.caldari@chu-nantes.fr, Clinique Médicale Pédiatrique / Hématologie - Oncologie Pédiatrique / Hôpital Femme-Enfant-Adolescent, CHU Nantes, 7 Quai Moncousu (44093 Nantes Cedex 01)
Téléphone : 02 40 08 34 80

a / Clinique Médicale Pédiatrique - Hématologie - Oncologie Pédiatrique, Hôpital Femme-Enfant-Adolescent, CHU Nantes, 44093 Cedex 01, France

b / Unité Mobile de Nutrition, CHU Tours, F-37000 Tours, France

c / Service d'hépatogastroentérologie et nutrition, Hôpital Femme-Mère-Enfant de Lyon, 69677 Bron Cedex, France

d / Unité de Nutrition, Service d'Endocrinologie-Diabétologie-Nutrition, CHU Rennes, 35000 Rennes, France

e / Unité de Nutrition, CRLCC Léon Bérard, 69373 Lyon cedex 08, France

f / Service Endocrinologie, diabétologie, métabolisme - Nutrition Clinique, CHU Vaudois, Lausanne, 1011 Lausanne, Suisse

g / Service d'Hépatogastro-entérologie, Hôpital l'Archet, CHU Nice, 06202 Nice cedex 3, France

h / Unité Transversale de Nutrition, Service de Diabétologie, Maladies Métaboliques et Nutrition, CHU Nancy-Brabois, 54500 Vandœuvre-lès-Nancy, France

1 / Comité Educationnel et de Pratique Clinique (CEPC) de la SFNEP, France

GRILLES D'ÉVALUATION

Notez une seule réponse par case :

O si la réponse est **OUI** ou présent.

N si la réponse est **NON** ou absent.

NA si le critère ne s'applique pas à ce patient ou à votre pratique (*précisez dans la zone de commentaires*).

N'hésitez pas à ajouter des informations qualitatives !

N° d'anonymat : Date : Temps passé à cette évaluation :

Secteur : public privé

Taille de l'établissement (CHU, CH...) :

Spécialité de la personne remplissant la grille :

Existe-t-il une unité ou une équipe de nutrition dans votre établissement ? oui non

Existe-t-il un CLAN ? oui non

Critères institutionnels :

CRITÈRES	Oui	Non	Partiel ou NA	Commentaire
Critère 1 : Organisation du dépistage et de l'évaluation nutritionnels L'établissement organise en lien avec le CLAN une démarche de dépistage et d'évaluation nutritionnels				
a. Les recommandations sont formalisées sous forme d'un protocole écrit et validé par les différents acteurs : CLAN, Direction des soins, Comité Médical d'Etablissement				
b. Le protocole est disponible dans le secteur de soin				
c. Le protocole précise les modalités de dépistage et d'évaluation, les modalités de traçabilité et de contrôle de la qualité (périodicité)				
d. Le protocole précise les indications d'évaluation nutritionnelle plus approfondie ou plus spécifique à la population hospitalisée dans le secteur de soin				
e. Le protocole précise les acteurs responsables des modalités de mise en œuvre et de traçabilité				

f. Il existe des protocoles ou procédures pour la prise en charge nutritionnelle en fonction des données de dépistage et d'évaluation				
Critère 2 : Mise à disposition des outils nécessaires Il existe dans l'établissement des outils permettant de mesurer et transcrire dans le dossier du patient l'ensemble des données relatives à l'état nutritionnel du patient				
a. Il existe dans chaque unité ou secteur une ou plusieurs balances adaptées à la population hospitalisée				
b. Les balances sont régulièrement contrôlées selon les normes en vigueur				
c. Il existe dans chaque unité des moyens adaptés pour mesurer la taille (toise mobile, toise fixe, pied à coulisse pour mesurer la longueur du cubitus et du tibia)				
d. Il existe dans chaque unité ou secteur des mètres ruban pour mesurer le PC et PB				
e. Il existe dans chaque unité ou secteur des courbes de croissances pour les filles et les garçons.				
f. Il existe dans le dossier du patient une zone identifiée destinée à la traçabilité des données d'évaluation nutritionnelle				
g. L'établissement met à disposition les éléments nécessaires à une évaluation nutritionnelle plus approfondie selon le protocole et la population hospitalisée				

Critères concernant le patient ou le dossier du patient :

Critère 3 : Dépistage de la dénutrition et du risque nutritionnel Le dépistage a été réalisé selon les recommandations en vigueur dans l'établissement et de manière conforme aux référentiels				
a. Les facteurs de risque de dénutrition (diminution de la prise alimentaire, maladies chroniques, maladies aiguës, douleur) ont été identifiés dès l'admission et inscrites dans le dossier.				

b. Le patient a été pesé et mesuré, ou sa taille estimée, au cours des 48 h après l'admission et les valeurs notées dans le dossier.				
c. L'indice de masse corporelle (IMC) a été calculé et noté dans le dossier				
d. La courbe de croissance staturo-pondérale a été reconstituée et ajoutée au dossier.				
e. Les signes cliniques de dénutrition ont été recherchés et notés dans le dossier.				
f. La prise alimentaire a été évaluée au cours des 48 h après l'admission selon le protocole en vigueur dans l'établissement et son niveau noté dans le dossier.				

Critère 4 : Diagnostic nutritionnel et prise en charge

En fonction des éléments de ce dépistage, une évaluation nutritionnelle adaptée a conduit à un diagnostic (absence de dénutrition, dénutrition, dénutrition sévère) sur la présence d'un ou de plusieurs critères clairement définis, et une proposition de prise en charge en a résulté

a. Le diagnostic a été transcrit dans le dossier				
b. Le diagnostic est conforme aux recommandations				
c. Le diagnostic a conduit à une proposition de prise en charge nutritionnelle transcrite dans le dossier				
d. La proposition de prise en charge est conforme aux recommandations				
e. Le codage CIM-10 de la comorbidité dénutrition est transcrit dans le dossier, justifié et adapté				

Critère 5 : Surveillance de la prise en charge nutritionnelle

La surveillance de l'état nutritionnel et de la prescription est réalisée pendant l'hospitalisation

a. Le poids a été mesuré et noté selon une périodicité adaptée.				
b. Une surveillance de la prise alimentaire ou selon le cas des apports protéino-énergétiques, incluant les compléments nutritionnels oraux (CNO) ou les apports de la nutrition artificielle a été effectuée chez les patients présentant un risque nutritionnel, une dénutrition ou bénéficiant d'une prise en charge nutritionnelle				
c. La prescription nutritionnelle est datée, signée, conforme aux procédures en vigueur, comprenant une prescription de surveillance adaptée				
d. La surveillance biologique en rapport avec la prise en charge nutritionnelle est adaptée				
e. Le soin nutritionnel réalisé pendant le séjour a été enregistré dans le compte rendu de séjour du patient				